

MABazine

Périodique d'informations locales d'Assens – Bioley-Orjulaz – Malapalud



FENÊTRES DE L'AVENT 2024 - inscriptions ouvertes - voir page 9 -

Editorial

Hormis quelques chanceuses et chanceux, qui profiteront de leurs vacances en septembre ou plus tard dans l'année, loin de la grande foule et de l'agitation estivale, nous voilà déjà revenus à notre rythme habituel, trépidant pour certains, plus apaisé pour d'autres.

Parmi les sujets traités dans ce numéro, la circulation routière dans la commune prend une place toute particulière. Tout d'abord pour une bonne nouvelle, en tout cas pour les riverains, soit le très probable et prochain passage au 60 à l'heure sur la route cantonale, à Assens.

Un autre article fait suite à une récente séance d'information concernant la traversée de Bioley-Orjulaz par un nombre toujours plus grand de véhicules et porte sur les démarches entreprises pour faire avancer un projet de déplacement routier et redonner ainsi aux habitants du village un cadre de vie apaisé. Si ce n'est pas pour tout de suite, il est à espérer que les Autorités cantonales prennent rapidement en main ce dossier et le fassent avancer.

Une nouvelle rubrique, intitulée «Échos du Conseil communal», a pour but de nous informer des discussions et des décisions qui sont prises par nos élus locaux lors des séances.

Dans les autres points forts, on peut citer les travaux d'envergure en cours à l'ancienne église d'Assens, dont la réouverture est prévue en fin d'année. Plusieurs citoyennes et citoyens de la commune sont également présents dans ce numéro: le premier en tant que nouveau municipal, la seconde pour mettre en évidence le «Service de transports accompagnés», la troisième pour nous faire partager sa passion pour le jazz et enfin, le quatrième nous plonge dans le monde multiforme du rap.

Au travers de ces différentes personnalités, nous mettons l'accent sur l'engagement au service de son prochain et les satisfactions de tout ordre que cela procure, tout comme le fait de vivre et partager une passion vécue au quotidien.

Enfin, d'autres thèmes vous attendent, que vous découvrirez, comme chaque trimestre, au fil des pages du MABazine, dont le prochain numéro paraîtra en novembre 2024.

Belle fin d'été à toutes et tous et bonne lecture!

Pour le comité du MABazine
Olivier Rochat, responsable d'édition

Sommaire

Page 2	Editorial
Pages 3-4	Messages de la Commune
Page 5	Conseils de prévention de Votre Police
Pages 6-7	Monsieur Christophe Grand, nouveau Municipal de la commune d'Assens
Page 8	Échos du Conseil communal
Page 9	Fenêtres de l'Avent
Page 10	Prévention Stop Suicide
Page 11	Memento des sociétés Activités de l'Escapade
Page 12	Activités de la gym d'Assens
Page 13	www.randosuisse.ch : le plaisir de marcher
Pages 14-15	1 ^{er} août 2024 à Bioley-Orjulaz
Page 16	Exposition à l'Espace Culturel
Page 17	Nouveau cabinet de soins à Bioley-Orjulaz
Pages 18-19	Validation du 60 à l'heure sur l'axe principal de la commune
Pages 20-23	Point de situation routier, Bioley-Orjulaz
Pages 24-25	Madame Elsbeth Rubattel, engagée au service des habitants de la région
Pages 26-27	Une passion pour le Jazz: la précieuse collection de Mady-Josée Braillard
Pages 28-29	Eglise paritaire Saint-Germain: à la découverte d'un chantier d'exception
Page 30	<i>Poissonchat</i> , l'émergence du rap lausannois
Page 31	Comité du MABazine

Août 2024

Des défibrillateurs automatiques externes (DAE) sont mis à la disposition du public

Pour rappel, le rôle d'un DAE est de fournir un choc électrique à une personne en arrêt cardio-respiratoire afin de rétablir le rythme cardiaque normal. La défibrillation précoce associée à la réanimation cardiopulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardiorespiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte. Des gestes de secourisme doivent absolument être prodigués à la victime dans les quatre premières minutes. Au bout de dix minutes d'inaction, on peut considérer que les chances de survie sont proches de zéro.

Si une formation à l'utilisation d'un DAE, d'ailleurs suivie par les collaboratrices et collaborateurs de la commune, est utile, elle n'est pas indispensable. L'utilisateur n'a besoin de prendre aucune décision médicale. L'appareil donne des instructions acoustiques claires et ne délivre l'électrochoc que si cela est nécessaire. Il reconnaît de lui-même si les électrodes ne sont pas bien fixées, analyse l'électrocardiogramme et pose le diagnostic. Ce n'est qu'en présence d'une fibrillation potentiellement mortelle qu'il émet l'électrochoc.

Texte et photos: Olivier Rochat

Sources : Wikipédia, fondation suisse de cardiologie

3 DAE sont actuellement (août 2024) disponibles dans notre commune aux endroits suivants :

Assens : sas d'entrée de la Banque Raiffeisen, à droite, dans une niche. En-dehors des heures d'ouverture de la banque, l'accès au sas se fait au moyen d'un interrupteur extérieur, placé à gauche de l'entrée.



Bioley-Orjulaz : Maison villageoise, mur ouest, à l'extérieur.



Bioley-Orjulaz : Route de Bettens 13, entreprise Orlati, s'adresser à la réception (coordonnées : 46.6233 6.5903).

Appareil accessible uniquement durant les heures d'ouverture soit lu-ve 7h-12h et 13h-17h30 (ve 17h)



Messages de la Commune

Et si une image valait mille mots ?

L'Edition 2024 du Passeport vacances aura remporté un franc succès, puisque près de 200 jeunes de la région auront pu s'initier à la fabrication de bracelets fantaisies, soigner les plantes et les animaux, pratiquer durant quelques heures le CrossFit, découvrir le travail de la ferme et, enfin, s'ouvrir au monde de l'herboristerie.



Donc un grand merci aux entreprises et aux particuliers qui auront su partager leur passion et transmettre des pépites ensoleillées durant ces quelques journées estivales des mois de juillet et d'août: Andréfleurs (Soins aux plantes et aux animaux), Mélanie Lin (Bracelets brésiliens), l'Herboristerie Ariès (L'atelier de l'herboriste), CrossFit Carnotzet (Initiation au CrossFit) et Maryline Huser (Maryline à la ferme).

Rendez-vous à toutes et à tous en 2025! Et d'ici là, puisqu'une *image vaut mille mots**, on vous laisse apprécier ces instants de magie capturés sur le vif.

La Municipalité

Texte: Fouzia Chaouche

Photos: Luzius Auer, Olivier Rochat

*Célèbre proverbe attribué à Confucius.





Les escrocs piquent aussi les cœurs

Votre Police aimerait vous appeler à la prudence en vous présentant l'escroquerie particulièrement crasse qu'est l'arnaque aux sentiments. Cette escroquerie est dévastatrice tant en termes d'impacts psychologiques que de pertes financières. Une escroquerie est entendue comme un gain acquis par supercherie. La tromperie qui caractérise ces infractions les rend particulièrement difficiles à vivre pour les victimes. Une grande partie des escroqueries repose sur l'appât du gain, notamment dans le cas de l'arnaque à l'investissement. Les escrocs de l'arnaque aux sentiments, également appelée romance scam, se servent de la promesse de l'amour pour attirer leurs victimes.

En réalité, les escrocs ne disposent pas de compétences particulières si ce n'est du temps... beaucoup de temps. L'escroc commence par prendre contact avec sa victime sur les réseaux sociaux. Cette prise de contact peut se faire en répondant à un commentaire que vous avez laissé en dessous d'une publication ou simplement en vous écrivant directement.

La conversation débute et rapidement cette relation vous devient indispensable. En effet, l'escroc crée une relation de dépendance en vous écrivant régulièrement et en vous inondant de compliments. Votre méfiance s'effondre face à tant de sollicitations et d'attention. Il y a toutefois quelques éléments qui vous chagrinent ou vous laissent perplexe; elle ou il refuse par exemple de communiquer par appel ou par vidéo et aucune rencontre n'a encore eu lieu.

Votre amour vous a pourtant répété avoir très envie de vous voir, mais lorsque la rencontre approche, un empêchement surgit de son côté. Les raisons sont diverses: santé de ses proches, travail urgent à finir, perte de passeport, manque d'argent... Ceci nous amène à un nouvel indicateur de romance scam; votre supposé.e partenaire vous sollicite pour l'aider financièrement, parfois à plusieurs reprises. Vous l'aidez, car cela aurait dû accélérer votre rencontre et parce que vous l'aimez. Pourtant, vous ne l'avez toujours pas rencontré et votre compte en banque commence à ressentir le poids de la relation.

Si cette description vous semble familière, ne vous blâmez pas. Les escrocs savent comment se rendre indispensables et utiliser les vulnérabilités de chacune et chacun. Il n'y a aucune honte à avoir bon cœur. Après avoir pris conscience de votre position de victime, il est essentiel que vous mettiez fin à ces échanges, sans pour autant les effacer. Ils seront utiles si vous souhaitez déposer plainte auprès d'un poste de police ou de gendarmerie. Aussi, nous vous encourageons à partager votre expérience autour de vous pour éviter d'autres victimisations.

Si vous reconnaissez la situation d'une ou un de vos proches, ne portez pas de jugement. Ce n'est pas de remontrances dont ont besoin les victimes, mais de soutien. Si votre proche ne parvient pas à prendre conscience de sa victimisation, contactez un poste de police ou de gendarmerie pour obtenir des conseils.

Cet article n'est pas une satire à l'amour. Il vise à vous protéger pour que vous puissiez disposer de vos économies et pour que personne n'abuse de vos sentiments. Nous vous invitons à consulter notre article complet en scannant le code QR. Il permet également d'accéder à l'ensemble des articles de prévention du site www.votrepolice.ch.



Monsieur Christophe Grand, nouveau Municipal de la commune d'Assens

En fonction depuis le 1^{er} juillet 2024, Monsieur Grand s'est prêté au jeu de l'interview pour les lectrices et lecteurs du MABazine. Il nous reçoit dans la belle salle de la Municipalité (voir le Mabazine de novembre 2023).



Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je suis arrivé à Assens en 1979, avec mes parents et ma sœur. J'ai aujourd'hui 52 ans, je suis marié et père de cinq enfants. Après un apprentissage d'agriculteur, j'ai continué ma formation dans le domaine agricole et obtenu, après des études à l'école de Grangeneuve, dans le canton de Fribourg, puis au sein de la Haute école spécialisée de Zollikofen, dans le canton de Berne, un diplôme d'ingénieur HES en agriculture.

Engagé en 1995 auprès de coopératives agricoles, je préside depuis 2017 la direction de LANDI Nord vaudois-Venoge SA, qui, sur ses sites d'Orbe, Cossonay et Yverdon-les-Bains, compte plus de soixante collaboratrices et collaborateurs. J'ai toujours été fortement impliqué dans la vie de la commune et fait partie de plusieurs sociétés sportives locales, la Jeunesse et le corps de sapeurs-pompiers.

Enfin, j'ai siégé au Conseil communal de 2002 à 2008 et à la Municipalité de 2009 à 2013, suite à la fusion avec Malapalud.

Qu'est-ce qui t'a motivé à te représenter à la Municipalité ?

En 2013, après 4 années où je me suis fortement investi, il n'était plus possible pour moi de concilier ma vie familiale, ma fonction de municipal et mes responsabilités professionnelles. Cette surcharge devenait difficile à gérer et commençait à peser sur ma santé. J'ai dès lors été contraint, à regret, de quitter mon poste au sein de l'exécutif communal. Cela étant, durant mon mandat, j'avais beaucoup apprécié les tâches qui m'avaient été confiées, l'ambiance de travail au sein du collège et les responsabilités inhérentes à un tel poste. Pour toutes ces raisons et compte tenu du fait que je peux maintenant organiser mon emploi du temps de manière plus souple qu'alors, j'ai décidé de me représenter. Cet engagement matérialise aussi mon fort attachement à la communauté villageoise, paysanne notamment, qui, lors de notre arrivée au village à la fin des années 70, a réservé à ma famille un accueil chaleureux et pour qui j'ai une grande reconnaissance. Ma récente élection est une grande satisfaction pour moi.

Comment arrives-tu à t'organiser, compte tenu de tes responsabilités professionnelles au sein de ta LANDI ?

En tant que directeur, je ne suis plus directement impliqué dans le domaine opérationnel et suis en charge de la stratégie, de la direction du personnel, de la conduite et de la gestion de l'entreprise. Je peux mieux gérer mon agenda, m'assurant une meilleure flexibilité au quotidien.

Globalement, j'ai une plus grande liberté pour organiser mon emploi du temps. Enfin, je peux compter sur une informatique mobile performante, qui me permet d'accéder à mon environnement professionnel à distance et en tous lieux. Non seulement cela me donne une grande souplesse mais est beaucoup plus agréable et performant au quotidien.

Quelles ont été tes premières impressions en retrouvant ton siège à la Municipalité ?

Connaissant bien, voire très bien et de longue date les autres municipaux, je pense m'être très rapidement intégré au sein de l'équipe. Les relations internes sont très bonnes et les échanges constructifs. Je sais aussi pouvoir compter sur le soutien de mes collègues et m'appuyer si nécessaire sur leurs compétences et sur leur expérience.

As-tu déjà pu voir des changements dans le fonctionnement des autorités depuis ton précédent mandat ?

Oui, bien sûr. La taille plus importante de la commune, consécutive à la fusion avec Bioley-Orjulaz, a conduit à une forte augmentation du nombre de dossiers à traiter. Je constate aussi que les procédures, les règles à appliquer se sont complexifiées. Tout cela conduit à des échanges plus nombreux avec mes collègues, pour discuter et régler les différentes problématiques qui sont du ressort des Autorités ou de spécialistes externes. La conduite des séances au sein de la Municipalité a également évolué. Les discussions au sein du collège lors des séances doivent être réduites à l'essentiel, afin de permettre l'examen de tous les dossiers à traiter, prendre les bonnes décisions et avancer.

Cela étant, nous avons la chance d'avoir à disposition des moyens informatiques modernes, qui nous facilitent grandement la vie et nous donnent plus de liberté pour nous organiser que dans le passé et qui facilitent la gestion des agendas. Ce qui n'a pas changé, c'est l'engagement des collaboratrices et collaborateurs de la commune, dont j'ai pu constater l'investissement et les compétences, dès mon arrivée.

Peux-tu nous parler de ton dicastère ?

Je suis en charge de la police des constructions, des églises et des cimetières. Dans ces domaines, je dois être particulièrement attentif aux divers règlements qui régissent l'ensemble du domaine des constructions.

À ce sujet, je bénéficie des services d'un bureau d'architectes indépendant, chargé de l'étude des projets et de s'assurer que chacun d'eux répond aux exigences en vigueur et au règlement communal, actuellement en révision.

Quels sont selon toi les principaux défis qui t'attendent dans les années à venir ?

Même si l'évolution démographique de la commune devrait rester raisonnable, il conviendra toutefois d'adapter les infrastructures existantes, compte tenu notamment d'une météo toujours plus capricieuse.

Cette réalité nous a par exemple conduit ce printemps à des pluies diluviennes et rapprochées, que notre réseau a eu de la peine à évacuer.

Il faudra également suivre et s'adapter aux contraintes et aux changements en tout genre imposés par le Canton. Il sera nécessaire aussi d'accompagner les évolutions urbanistiques de nos trois villages, Bioley-Orjulaz en particulier, qui verra sans doute des changements importants dans les années à venir.

Et, dans un autre domaine, qui nous concerne tous, nous devons être attentif à la sécurité de nos outils informatiques.

Y a-t-il un message que tu souhaites faire passer aux lecteurs du MABazine ?

J'aimerais dire aux lecteurs que je souhaite qu'ils se sentent bien dans la commune. Que les Autorités sont disponibles et qu'ils peuvent nous faire part de leurs préoccupations et attentes.

Mais j'attendrais aussi de notre population qu'elle «joue le jeu des villages», qu'elle fasse marcher les entreprises locales, PME et sociétés de services, en particulier les deux restaurants et l'épicerie-boulangerie, dont le point de vente postal est apprécié.

De plus, que les gens n'hésitent pas à s'investir dans les différentes sociétés et à participer aux nombreuses activités proposées. Enfin, que toutes et tous soient conscients de la chance qu'il y a d'appartenir à une vraie communauté et que l'avenir de celle-ci est en premier lieu l'affaire des habitantes et habitants de la commune, le rôle des Autorités étant d'abord d'assurer les conditions favorables à un environnement de qualité et agréable à vivre. Je m'engage évidemment, à titre personnel et au travers de mon mandat politique, à tout mettre en œuvre pour y contribuer.

Texte et photo: Olivier Rochat



Cédric Longchamp - Rte du moulin 6 - 1042 Assens
T 021 881 15 31 N 079 310 07 05
info@garagelongchamp.ch • www.garagelongchamp.ch





Conseil communal d'Assens, au menu : comptes, budget et élection

Comme de coutume, le Conseil communal d'Assens s'est réuni, le 24 juin, pour sa séance ordinaire de milieu d'année à la Maison villa-geoise de Bioley-Orjulaz, sous l'autorité de la Présidente Carole Favre. À la carte, deux préavis communaux relatifs au comptes 2024 et au taux d'imposition 2025, ainsi que l'élection des membres du bureau du Conseil communal pour les douze mois à venir.

Mais, en entrée, la Présidente doit chambouler l'ordre du jour et débiter par l'assermentation de Monsieur Christophe Grand, municipal récemment élu en remplacement de Madame Corinne von Känel Miranda, municipale sur le départ.

Cette mise en bouche terminée, place aux préavis. Après étude des comptes communaux, on peut raisonnablement affirmer que les finances communales sont correctement gérées puisqu'elles présentent un bénéfice d'environ CHF 21'000.- et ce d'autant plus que les participations communales aux coûts imposés relatifs aux différentes collectivités publiques (ASIRE, Police, Fonds de péréquation, ARASPE, etc.) représentent près de la moitié des dépenses.

Pour le second point, la Municipalité préconise le statu quo en maintenant le taux d'imposition à 70%. Il est intéressant de relever qu'Assens se situe dans le haut du panier des taux d'imposition des communes du Gros-du-Vaud, puisque près de 27 % des habitants de la région sont imposés à un taux inférieur.

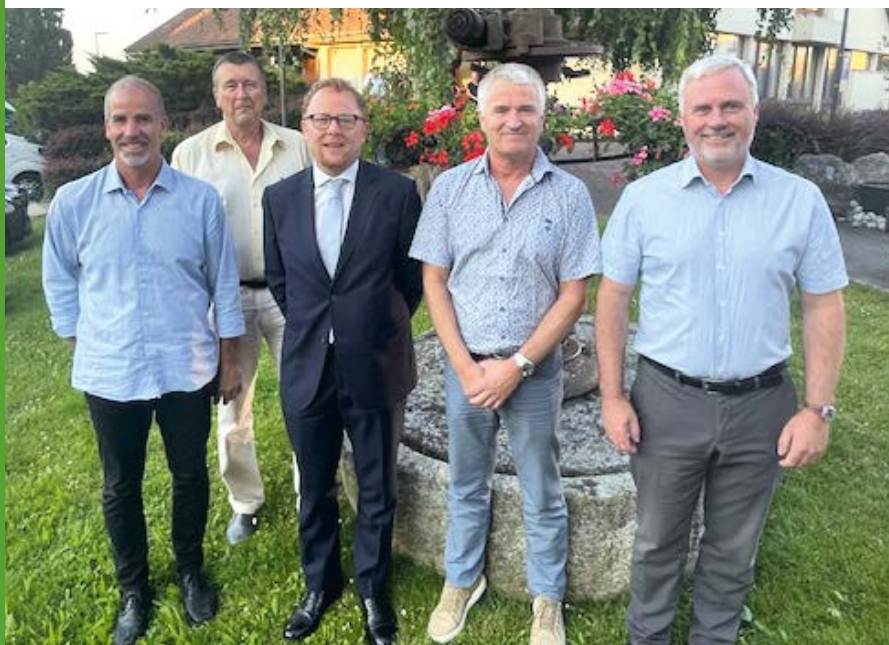
Pour la forme, ces deux préavis sont adoptés à l'unanimité. Arrive le plat de résistance avec l'élection des membres du bureau du Conseil communal. S'il n'y a rien de particulier à relever pour la vice-présidence et les scrutateurs, qui sont reconduits par acclamation, un vote à bulletin secret est nécessaire pour départager deux candidats à la présidence, à savoir MM. Martial Abbet et Philippe Nobs. Une fois le dépouillement effectué, il ressort que c'est le premier qui dirigera les fourneaux du Conseil communal pour l'année à venir.

En entremets, dans les divers, relevons que les travaux de rénovation de l'ancienne-église d'Assens vont bon train et que deux fresques représentant l'Annonciation y ont été mises au jour. L'inauguration est prévue pour le vendredi 13 décembre 2024.

En dessert, le syndic Guy Longchamp remercie chaleureusement Corinne von Känel Miranda pour les dix années qu'elle a consacrées à la collectivité publique. C'est ensuite au tour de la municipale sortante de lire un émouvant discours de fin de mandat empreint d'humanité et de sensibilité féminine.

À la fin de cette séance, une conférence publique, tenue devant un auditoire d'une septantaine de personnes, est donnée par M. Philippe Pichot, concepteur des rencontres culturelles «de Gaulle et la Suisse». À l'issue de l'exposé les auditeurs ont été invités à un sympathique apéritif.

Texte et photo : Pierre de Mestral



La nouvelle municipalité d'Assens, avec de gauche à droite : MM. Stéphane Chatelan, Pascal Guiducci, Guy Longchamp, syndic, Pierre Matthey et Christophe Grand

Fenêtres de l'Avent



Assens – Bioley-Orjulaz – Malapalud

On vous propose d'illuminer vos fenêtres pour cheminer ensemble jusqu'à Noël, jour après jour, avec ou sans verrée, selon votre envie.

Pour vous inscrire dernier délai au **31.10.2024**, **ou si vous souhaitez avoir des renseignements** complémentaires, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec :

- Aline Bonjour – 079 697 96 82
- Patricia Meylan – 079 470 43 59
patricia.meylan@yahoo.fr



Petits et grands pourront réaliser des décorations afin de garnir le sapin communal qui sera installé **le mercredi 1^{er} décembre 2024, place de Colombey-les-Deux Eglises à Assens.**

La parution du calendrier sera dans le **MABazine** et **sur le site de la commune.**

Merci à tous et à bientôt !

Patricia Meylan et Aline Bonjour

Art Scene
Fitness

Découvrez le pilates
avec Art Scene Fitness

© SMARTLOOP AGENCY

Informations et
horaires des cours

Art Scene
Fitness

Découvrez le yoga
avec Art Scene Fitness

© SMARTLOOP AGENCY

Informations et
horaires des cours

Prévention : « Et toi, comment tu prends soin de toi ? » #LÀPOURTOI2024

À l'occasion de la journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), STOP SUICIDE lance sa campagne #LÀPOURTOI2024 sur l'impact positif des ressources personnelles, aussi appelées « facteurs protecteurs » sur la santé mentale des jeunes !

Le suicide est une thématique taboue, alors qu'il s'agit de la **première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse**. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune à la prévention. Ainsi, chaque année, STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes, met en avant une thématique différente dans le cadre de sa campagne #LÀPOURTOI.

Cette année, les facteurs qui protègent la santé mentale sont mis en avant, notamment les relations interpersonnelles et le soutien social qu'elles permettent. Ces multiples ressources font référence aux éléments qui réduisent la probabilité qu'une personne envisage le suicide en impactant positivement son bien-être.



Pour en parler, STOP SUICIDE se tourne vers de jeunes créateur-rices de contenu suisses, afin de traiter cette thématique par et pour les pairs. En répondant à la question « Et toi, comment tu prends soin de toi ? » à travers de courtes vidéos, ils et elles partagent leurs expériences sur la façon de traverser les périodes difficiles et vers quelles ressources personnelles se tourner pour avoir du soutien.

Des sportif-ves aux chanteur-euses en passant par des tiktokeur-euses, une variété de domaines sera illustrée pour sensibiliser un maximum de jeunes et montrer que nous sommes toutes et tous concerné-es par la santé mentale. Vous retrouverez notamment le tiktokeur Leo Monferini, la chanteuse Marie Jay, le tatoueur Lavierapide ou encore l'influenceur Mathis Thalmann !

En parallèle de cette campagne de prévention en ligne, STOP SUICIDE se déplace sur le terrain pour aller à la rencontre des jeunes. La liste des événements auxquels l'association participe ainsi que les vidéos de la campagne sont à retrouver sur stopsuicide.ch ainsi que sur Instagram, TikTok et LinkedIn.



Besoin d'aide ?

Ne restez pas seul-e :
appelez le 143 (adultes)
ou le 147 (jeunes), 24h/7j.

POUR NOUS, CHAQUE LIEN COMPTE, ET POUR TOI ?
TU T'INQUIÈTES POUR TOI OU UN.E PROCHE ? POSE TES QUESTIONS AU 147 OU SUR CIAO.CH
PLUS D'INFOS SUR stopsuicide.ch/LAPOURTOI



- **24 août au 28 septembre**
Exposition de la feuille au papier
Viviane Fontaine – L'Espace culturel
- **22 septembre**
Balade gourmande – L'Escapade
- **25 septembre 12h**
Traditionnel repas de soutien du FC Assens
à la Salle du Battoir – FC Assens
- **29 septembre 11h**
Concert-brisolée avec Alexandre Cellier
à la Salle du Battoir – Trait d'Union Musical (TUM)
- **27 octobre**
Halloween – L'Escapade
- **6-7 décembre**
Théléthon des jeunesses organisé cette année
à Bioley-Orjulaz – Jeunesse de Bioley-Orjulaz
- **13 décembre 19h30**
Chantée de l'Avent à l'Ancienne Eglise
d'Assens – TUM
- **31 décembre**
Nouvel an à la Maison villageoise de
Bioley-Orjulaz – Jeunesse de Bioley-Orjulaz

- **17 janvier 2025**
Silent Party – L'Escapade
- **22 février 2025**
Souper bressanne à la Maison villageoise de
Bioley-Orjulaz – Jeunesse de Bioley-Orjulaz
- **22 mars 2025**
Souper de soutien de la FSG
à la Salle du Battoir – FSG Assens

Petits mots de nos sociétés:

- Pour toutes inscriptions ou informations concernant les événements de la Jeunesse de Bioley-Orjulaz, veuillez contacter le 078 226 23 36.
- Pour toutes inscriptions ou informations concernant les événements de la Jeunesse d'Assens, veuillez contacter le 078 735 92 39.
- La Chorale Sainte-Cécile invite toutes personnes aimant chanter à les rejoindre les mardi soir à 19h30 aux dépendances de la cure catholique.
Reprise des répétitions fin août.

Activités de l'Escapade

escapadeassens@gmail.com



Tournoi de pétanque du dimanche 5 mai 2024.

Activités de la gym d'Assens

Au mois d'avril (quand le MABazine de mai était sous presse), le groupe Agrès a participé à deux concours. Chaque fille a donné le meilleur d'elle-même. En tout quatre distinctions ont été récoltées par trois gymnastes. Un grand **Bravo** à Lisy, Aria et Thaïs.

2025 sera une grande année pour la gym. En effet, Lausanne accueillera la Fête fédérale de gymnastique du 12 au 22 juin.

Mais qu'est-ce que le Fête Fédérale de Gymnastique ?

Cette manifestation est organisée tous les sept ans. Elle s'étale sur dix jours, propose 22 disciplines et plus de 140 concours. Nos groupes Kids et Freesport pourront y participer.

Malheureusement pas le groupe Agrès car l'offre de concours est réservée aux grandes catégories. C'est une expérience gymnique unique à vivre au moins une fois dans sa «carrière» de gymnaste, tant sur le plan de l'aventure sportive et humaine que sur les soirées qui y sont proposées pour «l'après concours».

Infos : www.lausanne2025.ch



Pour clore cette saison gymnique, la météo a décidé d'être capricieuse avec notre traditionnel pique-nique des groupes enfants. Afin d'assurer le rendez-vous, nous avons décidé de l'organiser à la salle du Battoir au lieu de la cabane des scouts. Jeux et grillades ont quand même pu avoir lieu dans la bonne humeur.

Le comité et les monitrices se sont quant à eux retrouvés au 1037 à Etagnières deux semaines avant pour le souper de fin de saison et partager un moment convivial.

Pour le comité
Fabien Cloux, Président

**Information pour la rentrée :
tous les cours
reprennent à partir
du lundi 26 août 2024 !**

LA GYM À DEUX PAS DE CHEZ VOUS WWW.FSG-ASSENS.CH		LUNDI 16H30 17H30 Kids 1: 1e à 2e Harmos
LUNDI 17H30 18H30 Kids 2: 2e à 5e Harmos	Agrès 1: 3e à 5e Harmos MERCREDI 17H00 18H30	MERCREDI 18H30 20H00 Agrès 2: Dès la 5e Harmos
Juniors : 6e à 11e Harmos JEUDI 17H45 19H15	MARDI 20H15 21H15 Hiit Gym: Dès 16 ans Cardio & Renforcement musculaire	
FreeSport: 30 ans - 60 ans Uni hockey	MERCREDI 20H00 21H45	Zumba: dès 14 ans LUNDI 19H00 20H00
LUNDI 20H15 21H15 Dames 1: Renforcement musculaire en douceur	Dames 2: Seniors MARDI 19H00 20H00	VENEZ TESTER DÈS LE 28 AOÛT Informations et inscriptions sur: www.fsg-assens.ch

Métamorphosium

Institut de Kinésiologie
& Soins énergétiques

Nathalie Barrilliet

+41 79 217 03 42

Ch. de Praz-Osson 2a
1042 Assens

soins@metamorphosium.ch
www.metamorphosium.ch

www.randosuisse.ch : le plaisir de marcher, aussi depuis Assens

La Suisse offre un nombre impressionnant de possibilités de randonnées en plaine et en montagne. Pour les amoureux du Gros-de-Vaud ou les adeptes de la « marche de proximité », le site randosuisse.ch répertorie plusieurs itinéraires partant de ou arrivant à Assens.

Au total, randosuisse propose pas moins de 465 itinéraires (état juillet 2024) situés dans toute la Suisse, dont une majorité en Romandie. Détaillés, enrichis d'une carte topographique et illustrés de photos, ils donnent envie de mettre ses souliers de marche. Chacune et chacun pourra trouver une ou plusieurs randonnées adaptées à ses attentes et à ses possibilités, également pour des sorties en famille avec des enfants.

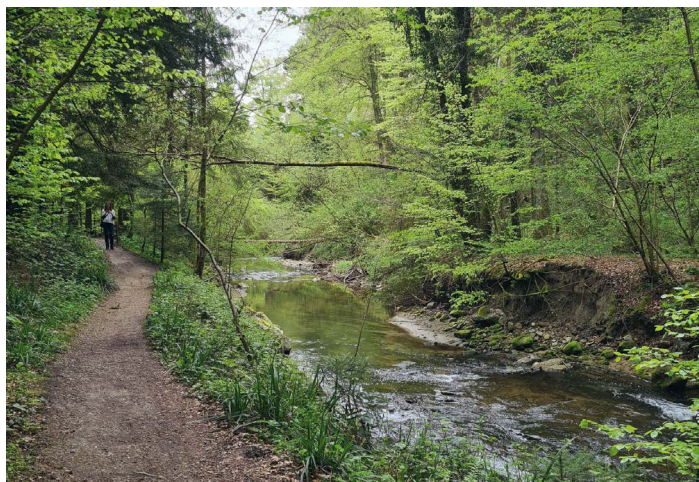
Au travers de la marche à pied, activité aux bienfaits reconnus, nous vous encourageons à découvrir les magnifiques paysages de notre pays, qu'ils soient proches ou plus éloignés.



Un lien est présent également sur le site internet de la commune : www.assens.ch/decouvertes.php.

Olivier Rochat

Photos : www.randosuisse.ch





RAIFFEISEN

Bancomat intérieur : retraits et versements de 6h à 24h

Privilégiez le service de proximité

Outre nos appareils de dernière génération, nos conseillères et conseillers spécialisés vous reçoivent volontiers et prennent tout le temps nécessaire pour parler de vos besoins et de votre situation personnelle, en toute simplicité.

Ouvrons la voie

Banque Raiffeisen d'Assens

Place Victor Favre
1042 Assens
021 887 07 07
www.raiffeisen.ch/assens
assens@raiffeisen.ch



1^{er} août 2024 à Bioley-Orjulaz

La Jeunesse de Bioley-Orjulaz, présidée par Élodie Matthey, nous a préparé et organisé une fête nationale sympathique autour de la Maison villageoise de Bioley-Orjulaz.

Trois pistes de pétanque créées sur le goudron entre la Maison et l'ancienne école, délimitées par des perches, séparées à la ficelle et tapissées au gros sable pour les boules: les concurrents en étaient ravis et les gagnants on reçu des bons offerts par la pizzeria *Une Autre Histoire*.

Deux tentes couvrant le grill et deux doubles friteuses au sud de la Maison, un guichet avec robinets de bière, frigo et caisses de vins dans le hall et la salle préparée et décorée pour les plus de 160 convives inscrits, sans oublier la feuille aux premières strophes de l'Hymne Vaudois et du Cantique Suisse. Tout y était!

L'apéro en plein air avec bières et le vin de l'amitié était suivi par le repas en self-service, avec roast-beef, salades et frites, même saucisses du grill, et consommé dans la salle joyeusement bruyante.

Le dessert, tarte aux pommes et glace vanille, servi par les membres de la jeunesse et compris dans le prix très modique du repas.

Le discours bref et simple du syndic, une timide tentative de chanter les hymnes faisaient place au bûcher magnifique derrières les clôtures et un feu d'artifice bien préparé par Pascal Guiducci et surveillé par des pompiers.

Merci à la jeunesse de Bioley-Orjulaz pour cette fête réussie!

Texte et photos : L. Auer





Alimentation - partenaire postal
Route de St-Germain 16
1042 Assens

021 881 60 81
assenspourcent@gmail.com

Lundi-Vendredi 06h30 – 12h15
14h30 – 18h00

Week-end 07h30 – 12h00



Maçonnerie
Carrelage Transformations
Aménagement
extérieur

LM Constructions SA
Route des Roches 10
1042 Assens

021 731 15 11
info@lmconstructions.ch



Exposition à l'Espace Culturel

Exposition du 24 août au 28 septembre 2024

De la feuille au papier, Viviane Fontaine

Depuis près de cinquante ans, Viviane Fontaine, artiste papier vivant à Cerniat (Gruyère), fabrique son propre papier qu'elle utilise ensuite dans ses œuvres montrées dans de nombreuses expositions nationales et internationales. Après les Beaux-Arts de Genève, cette passionnée s'est spécialisée dans l'art du papier, papier japon, papier chiffon, papier plantes. Les techniques complexes de fabrication n'ont plus de secret pour Viviane Fontaine.

Vernissage, en présence de l'artiste:

samedi 24 août à 15h30

Intervenant: Philippe Trinchan, Chef du service de la culture de l'Etat de Fribourg

Présence de l'artiste : tous les dimanches

Evènement : démonstration de fabrication de papier : dimanche 8 septembre, de 15h à 17h

Horaires

vendredi de 14h à 18h

samedi et dimanche: 10h à 12h30 - 14h à 18h



Prendre Racine, détail

Technique : Papier japon (koko) tâches et feuilles d'érable, prêle – Philippe Cardillo



Gardien du silence

Technique : Papier japon, (koko), feuilles, pétales d'hortensia – Philippe Cardillo



Institut de Beauté et Onglerie

Rendez-vous en ligne sur

www.institut-espritbeaute.com

ou par téléphone au

076/403.31.08

**Chemin de Livoey 1/1042 Assens
Pichonnaz Christelle**

Nouveau cabinet de soins à Bioley-Orjulaz, route d'Assens 1c

Sous le joli nom de «Au reflet des huiles», Madame Mélanie Lin, dont le diplôme est reconnu par les principales assurances complémentaires, propose aux personnes privées comme aux entreprises (se déplace sur site) du massage classique à l'huile (relaxant), du massage thérapeutique pour soulager les douleurs au dos, de l'anticellulite et du massage assis (sans huile, par-dessus les habits).



Coordonnées :

078 321 43 32 – refletdeshuiles@outlook.com
 Sur Facebook «Au Reflet des huiles»
 Prise de rendez-vous en ligne sur [Onedoc.ch](https://onedoc.ch)

Tarifs (extraits) :

(lors du premier RDV compter 10.- de plus pour l'anamnèse complète):

Massage relaxant	60 min.	100.-
Massage thérapeutique du dos	30 min.	50.-
Massage thérapeutique du dos	45 min.	75.-
Massage anticellulite	30 min.	40.-
Massage anticellulite	40 min.	55.-
Massage assis	10 min.	20.-
Massage assis	20 min.	40.-

A.P.V.
 Echallens & environs

Les Paysannes
 vaudoises
 d'Echallens et environs
 fêtent leur

90^e ANNIVERSAIRE
SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024

REPAS-SPECTACLE
AVEC LES SISSI'S
 Grande Salle de Villars-le-Terroir

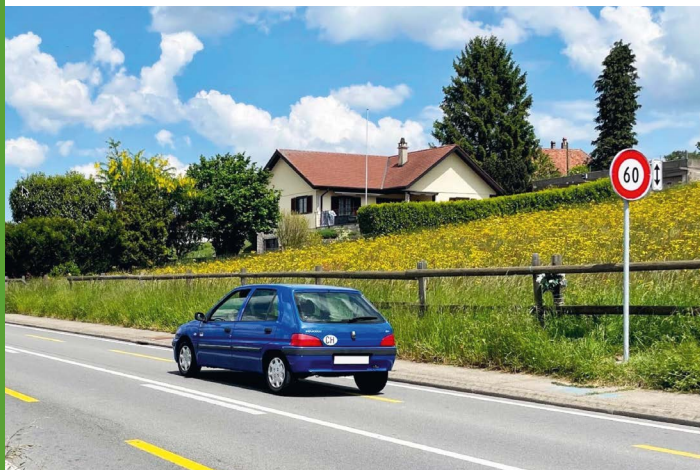
Ouverture des portes : 18h30 Repas : 19h30 Spectacle : 21h00

Prix : CHF 40.- / Enfants : CHF 1.- par année d'âge jusqu'à 14 ans.

Inscriptions jusqu'au 1^{er} novembre : 079 245 32 49 - 079 780 46 17 - apvechallensenv@gmail.com
 IBAN CH68 8080 8006 2546 7207 9 Le paiement validera l'inscription



Validation du 60 à l'heure sur l'axe principal de la commune



Dans un communiqué de presse attendu impatiemment par les riverains, l'Etat de Vaud a annoncé la validation de la mesure d'abaissement de la vitesse autorisée, passant de 80 à 60 km/h, sur les 3 tronçons qui avaient fait l'objet de tests en 2023 (voir l'article dans le Mabazine de juin 2023). Pour Assens, cela concerne donc la RC 401 (route de Lausanne – route d'Yverdon-les-Bains) sur une longueur d'un kilomètre environ.

Le tronçon situé dans notre commune, comme ceux localisés à St-Cergue et Aigle, a été choisi en fonction de critères bien précis portant sur: sa limite de vitesse actuelle, sa longueur, son homogénéité, ainsi que la densité de population avoisinante soumise à un bruit excessif. Notons au passage que, en ce qui concerne Assens, la notion de bruit excessif généré par le trafic sur la route cantonale avait été prise en compte il y a quelques années, par la pose d'un revêtement phonoabsorbant, dont il est malheureusement démontré que l'efficacité diminue avec le temps, en raison de l'usure de la chaussée.

Les tests précités, qui ont fait l'objet de plusieurs phases distinctes, ont permis de mettre en évidence que la réduction de vitesse engendre une baisse des bruits routiers de pointe de l'ordre de 3db, soit une diminution de moitié. De plus, la mesure a permis de diviser par 10 le nombre de véhicules circulant à plus de 80 km/h. Pour Assens en particulier, la baisse d'intensité du bruit routier est un peu moins importante que dans les deux autres tronçons-test, en raison du revêtement phonoabsorbant, tout en étant très significative.

La consultation auprès des riverains a également montré que la grande majorité d'entre eux ont émis un avis favorable, voire très favorable, à une réduction de la vitesse en tant que mesure de lutte contre le bruit, enjeu également bien compris par une large proportion des usagers de la route. D'un point de vue chronométrique, rappelons que l'abaissement de la vitesse à 60 km/h a un effet très limité puisque, sur le tronçon d'Assens, cela représente une différence d'environ 15 secondes.

Si d'éventuelles oppositions à la présente décision d'abaissement de la vitesse devaient être déposées durant l'été, il appartiendrait alors à la cour de droit administratif et public du Canton de Vaud de statuer en finalité, ce qui, en cas de confirmation de la mesure, repousserait l'installation de la nouvelle signalisation, prévue en principe pour septembre-octobre 2024.

Andréfleurs 

OUVERT
LES DIMANCHES
ET JOURS FÉRIÉS JUSQU'AU 16 JUIN

GARDEN CENTER - 1042 ASSENS - WWW.ANDRFLEURS.CH



Rappelons enfin que la circulation routière est la source de bruit la plus importante en Suisse. Une personne sur 7 indique être soumise à un bruit routier excessif. Notons aussi qu'une récente étude scientifique (SiRENE, Fonds national, 2017, ensemble de la Suisse) fait état que 2'500 cas de diabète et 500 décès chaque année sont dus aux nuisances sonores liés au bruit du trafic.

Si le Canton se préoccupe de cette problématique, au travers de mesures telles que l'abaissement de la vitesse dans les zones fortement peuplées, nos Autorités communales sont également conscientes que la circulation routière sur son territoire est un sujet sensible auprès de la population. Les nuisances sonores sont un élément d'appréciation mais c'est bien la sécurité des habitants (voir dans ce numéro l'article consacré à la soirée d'information liée au trafic dans le village de Bioley-Orjulaz) qui est prioritaire.

À l'inverse, certains automobilistes souhaitent pouvoir continuer à se déplacer en localité de manière dynamique, sans être soumis à des restrictions jugées excessives. Si chaque point de vue doit être écouté et pris en compte, un abaissement de la vitesse est généralement le moyen le plus efficace et le plus économique permettant de respecter la loi sur le bruit et d'augmenter la sécurité sur et aux abords des axes routiers, qu'ils soient principaux, secondaires ou en localité.

Au final, la décision prise montre que les Autorités cantonales prennent au sérieux les attentes d'une population exposée aux nuisances mais aussi au danger que représente le passage à vitesse élevée et à proximité des habitations de véhicules à moteur, dont le nombre croît d'année en année, tout comme le trafic à l'intérieur même des trois villages de la commune. Si on peut regretter cet état de fait, force est de constater qu'il est inéluctable et rend d'autant plus impératif toute adaptation visant à diminuer les impacts négatifs du trafic routier sur la population résidente.

Olivier Rochat

Photo: Direction générale de la Mobilité et des Routes (DGMR)

Remerciements à Madame von Euw (DGMR-communication)



Famille Maurice Pollien

Écurie Pollien

Pension de chevaux
École d'équitation

Manège des Berchères
Route d'Echallens 1
1042 Assens

☎ +41 21 881 18 12

🌐 EcuriePollien.ch



Point de situation et perspectives pour la gestion du trafic routier à Bioley-Orjulaz

Notre municipalité a convoqué les habitants du village à une séance d'information, qui a eu lieu le 23 mai 2024.

Cette rencontre avait pour thème le problème du trafic routier et répondait à une demande de 116 signataires d'une pétition adressée à la municipalité le 6 février 2024.

Les points soulevés par les porte-paroles Madame Françoise Magada et Monsieur Philippe Clément étaient: **Bruit intense – Pollution accrue – Vitesse non respectée et non adaptée – Mise en danger des enfants se rendant au bus scolaire – Nombre de véhicules inadaptés (en plus des nombreux camions) pour un village – Des accidents plus fréquents qu'auparavant.**

Plus de 120 personnes faisaient face à la Municipalité, présente in corpore. Parmi elles, Madame la Présidente du Conseil communal, Carole Favre, M. Roland Equey, Secrétaire, ainsi que quelques Conseillers communaux d'Assens étaient présents dans l'assistance au côté de leurs collègues de Bioley-Orjulaz.

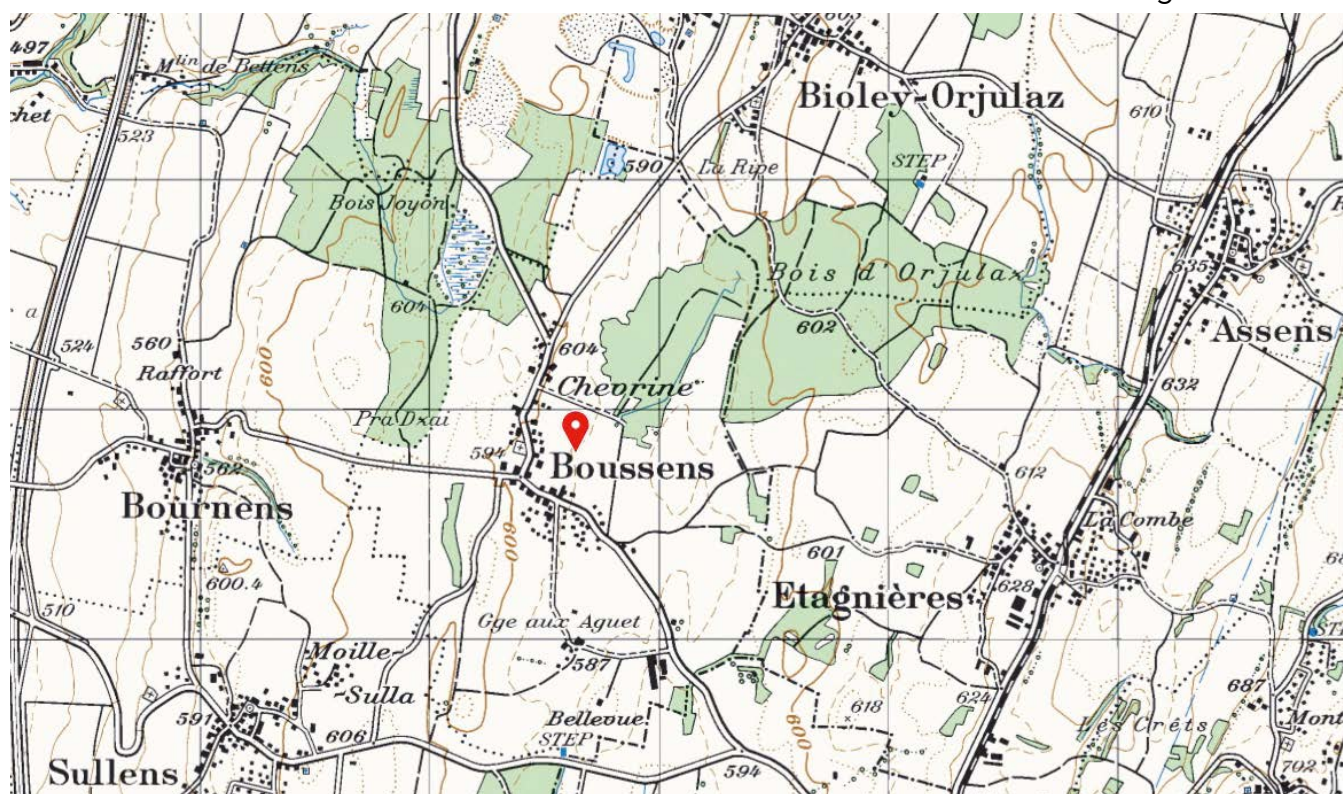
M. Guy Longchamp, Syndic, fait une brève introduction, remercie les signataires pour le soutien que leur démarche a apporté à la Municipalité dans ses échanges avec les Autorités cantonales puis passe directement la parole à M. Pierre Matthey, municipal en charge des routes et de la mobilité en lui fixant un temps imparti à 40 minutes.

Monsieur Matthey précise que l'objet de cette réunion n'est ni d'accuser, ni de trouver des responsables, mais d'exposer les démarches entreprises depuis plusieurs années par les Municipalités (celle de Bioley-Orjulaz, puis celle d'Assens) en vue d'améliorer cette situation critique avec près de 5'000 véhicules qui transitent du nord au sud dans la localité.

Le thème est ensuite développé par Pierre qui démontre avec maîtrise et engagement le travail entrepris en retraçant, plans à l'appui, l'historique de l'évolution du réseau routier à Bioley-Orjulaz et dans la région.

Il cite quelques dates déterminantes. Premièrement, **en septembre 1993**, après 20 ans de procédures, le détournement de Bousens est inauguré. Le village est libéré de l'asphyxie provoquée par le trafic de plus de deux milles camions en provenance de la gravière cantonale de Bioley, qui formaient une grande colonne entre les deux localités.

On voit sur l'image ci-dessous le réseau routier avant 1990. Les automobilistes en provenance de Bioley-Orjulaz se rendant à Sullens devaient traverser le village de Bousens par le hameau de Chevrine puis parcourir une petite route étroite et sinueuse. Dès lors, cette nouvelle route permettant de relier la région d'Echallens à celle de l'ouest lausannois devient intéressante. D'un trafic insignifiant, les riverains voient les voitures affluer et traverser le village.



En 2002, près de 2200 véhicules traversent le village de Bioley-Orjulaz. Par mesure de sécurité, Il est décidé d'installer deux gendarmes couchés afin de ralentir les véhicules et sécuriser quelque peu les habitants. Ces aménagements routiers désuets et bruyants sont aujourd'hui inadaptés.

Quelques citoyens, avec le soutien municipal, s'adressent directement à la Direction des Routes cantonales en demandant de contourner le village. Le Chef de service dans sa réponse, qualifie cette route de « sportive » mais précise que rien ne sera entrepris par le Canton. Toutefois, si une **opportunité** devait se présenter, le Département pourrait reconsidérer sa position.

En 2015, les habitants pensent saisir l'opportunité qui permettra de relancer le projet de contournement. Sous l'impulsion des communes de Bioley-Orjulaz, Bettens et de Saint-Barthélemy, le projet dit « route des gravières » ou route « des trois localités » est lancé. Convaincu par l'intérêt régional du projet, le Canton confirme son intérêt et sa participation. C'est une période de pleine extension pour l'entreprise ORLATTI. Les besoins en graviers et en décharges terreuses sont avérés, le site de Bioley est idéalement situé pour recevoir et alimenter les nombreux chantiers ouverts à Lausanne, l'ouest lausannois et dans une moindre mesure, ceux de notre région.

Sur la Commune de Bettens, le projet routier prévoit la suppression de la route qui la relie à Boussens. Cette route doit être déplacée pour permettre l'extraction du gravier aux lieux-dits « Monts de Melley » et « Champ Buet » dont le permis d'exploiter est délivré. La construction du « barreau nord » permettrait de dévier la circulation en provenance d'Oulens et de l'autoroute rabattue sur Bioley-Orjulaz.

Pour le village de Saint-Barthélemy, traversé sur toute sa longueur par une route structurante du réseau de base et d'approvisionnement Moudon – Echallens – Cossonay, c'est l'occasion unique de reporter ce trafic par le sud ce qui permettra une déclassification de la route et de réaménager de façon adaptée et sécurisée sans contraintes ni restrictions en traversée de localité.

Pour Bioley-Orjulaz, c'est un détournement routier nommé « la Virgule » qui est proposé dès le passage de la Mortigue au nord pour rejoindre la décharge de matériaux terreux (DMEX) « En Tivernay » et emprunter la route communale dite route de la Gravière.

Cette virgule et ses raccordements au réseau routier existant avaient été devisés globalement à 5 millions de francs, montant à charge de la Commune de Bioley-Orjulaz. Face à ce défi financier trop conséquent pour une population de 500 habitants, la Municipalité a engagé d'après négociations avec le concessionnaire des décharges et échanges de courriers mentionnant des engagements financiers importants.

En parallèle, elle a accéléré les approches de fusion avec ses communes voisines. Pour reprendre des propos chers à notre ancien syndic Joseph Despont : « ensemble nous serons plus forts et mieux écoutés par le Canton ».

De ce projet, à ce jour, seul le giratoire reliant les localités de Bettens, Saint-Barthélemy et Bioley-Orjulaz a été réalisé.

En 2017, la première étape de la décharge « En Tivernay » est ouverte suite à la levée des dernières oppositions de l'enquête publique ; la seconde suivra, pour une capacité totale de près de deux millions de m³ de matériaux terreux. La route de contournement est bien sûr implicitement évoquée sans toutefois être reportée sur les plans. Le canton demande une procédure séparée.

Contre toute attente, le Canton refuse malheureusement de reconnaître un intérêt cantonal routier qui justifierait sa création par courrier du 27 février 2018 signé par M^{me} Nuria Goritte, Conseillère d'Etat en charge de la DGMR. Selon le Canton, le projet routier reste d'importance régionale étant inscrit au Plan Directeur Régional du Gros-de-Vaud.

S'ensuit un même refus signé de M^{me} Jacqueline de Quattro, en charge de la DGTL, la justification des surfaces d'assolement (SDA) n'étant pas prouvée. Il faut préciser que le canton doit conserver une surface agricole de terres productives pour assurer un approvisionnement de sa population. Seul un projet d'intérêt cantonal peut justifier une emprise sur les SDA.

Ce double refus est une grande déception pour les Autorités communales, dont le projet de routes de contournement est recalé, quand bien même le trafic ne cesse d'augmenter et l'exploitation des gravières de fonctionner à plein régime.



En 2021, la Commune fusionnée d'Assens et Bioley-Orjulaz prend plus d'importance et trouve une meilleure écoute auprès du Canton. La Municipalité s'implique et multiplie les contacts pour relancer le projet auprès des différents services (entretien, mobilité, infrastructures), toujours en vue de faire reconnaître l'intérêt cantonal du déplacement routier.

En 2022, la DGMR décide de réfectionner la route Echallens – St-Barthélémy – Bioley-Orjulaz. En piteux état, elle sera entièrement reconstruite, la durée des travaux est estimée à deux ans. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie de promotion du vélo 2035, la DGMR prévoit d'aménager une piste cyclable de trois mètres de largeur, indépendante de la chaussée. Cette emprise nécessitera la soustraction de plus de 12'000 m² de surfaces d'assolement, avec une emprise de plus de 15 mètres de largeur avec ilot central.

Il est précisé dans le rapport technique que l'organisation du trafic vélo à l'intérieur des localités est du ressort et à la charge des communes!

Les communes d'Assens et de Saint-Barthélémy, ainsi que plusieurs habitants de Bioley-Orjulaz, ont fait opposition au dossier déposé à l'enquête publique, estimant qu'il est impossible de sécuriser le trafic vélo dans le village.

En effet, à certains endroits, la largeur de la route comprise entre les bâtiments est inférieure à 5.5m. et ne comporte aucun trottoir. Cet argument est de poids pour faire admettre aux responsables cantonaux que le déplacement routier est une nécessité.

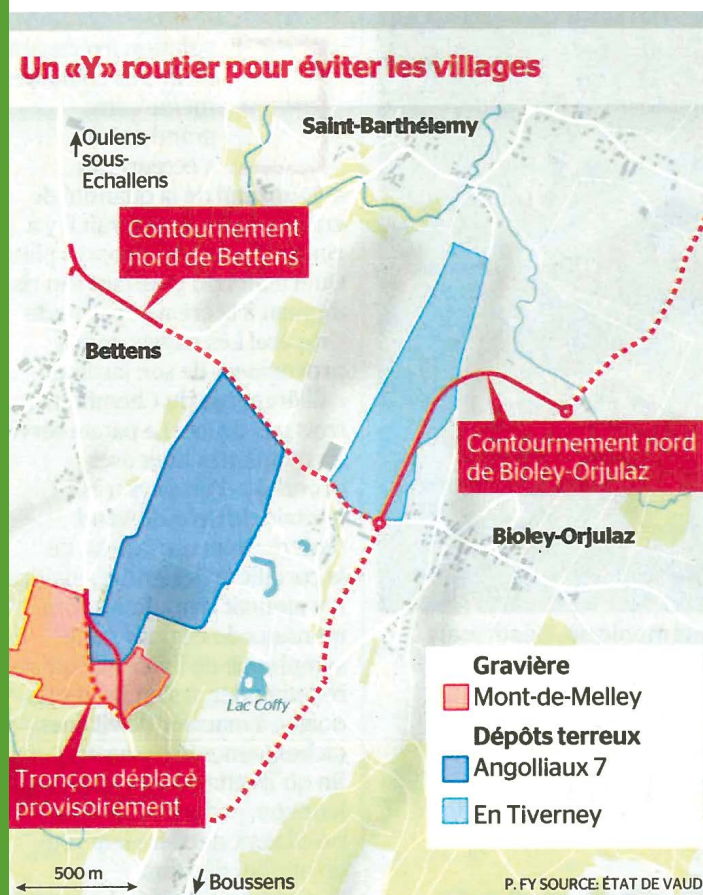
L'augmentation du trafic dans le Village de Bioley-Orjulaz a été fulgurante ces dernières années et tout porte à croire qu'elle va poursuivre sa croissance. Le trafic en provenance du Gros-de-Vaud pour rejoindre l'ouest lausannois s'intensifie.

L'ouest lausannois est en plein extension, devenant le poumon économique du canton, des dizaines de milliers de nouveaux habitants sont et seront accueillis ces prochaines années. La porte d'entrée est Villars-Sainte-Croix avec l'arrivée du tram TL Axes forts. La zone industrielle Aclens-Vufflens via la route cantonale 177 récemment construite porte une pression sur nos routes. Le développement de la région du Gros-de-Vaud, celui d'Echallens et sa zone industrielle, ses quartiers n'est pas en reste.

La pose de feux à Etagnières et la cadence 15mn du LEB entraînent un report de trafic inévitable. Selon les comptages du canton, de 3'700 véhicules par jour enregistrés en 2015 à Bioley-Orjulaz, le nombre se monte à près de 5'000 en 2022, soit une augmentation proche de 30%. Chiffre inégalé dans le canton qui connaît de façon générale des baisses de 1 à 2% de trafic suite aux périodes COVID, au télétravail et à un changement de comportement des automobilistes qui délaissent progressivement la voiture pour prendre plus régulièrement les transports publics.

Le 8 mai 2024, une délégation des Municipalités d'Assens et de St-Barthélémy a rencontré le Chef de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) et celui de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

La séance s'est déroulée dans un esprit d'ouverture et de compréhension. Il a permis de faire prendre conscience que la future piste cyclable d'intérêt cantonal reliant Echallens à Bioley-Orjulaz aboutit dans un «cul-de-sac» au centre du village. Les municipalités de par leurs connaissances du territoire régional, ont pu présenter le contexte englobant les routes, la mobilité et l'enjeu des gravières.



Le déplacement routier proposé par la Commune doit donc être fait pour des questions de sécurité, afin que les cyclistes ne soient pas exposés au trafic industriel et routier transitant actuellement par le centre de la localité de Bioley-Orjulaz. Cet élément sécuritaire démontre l'intérêt cantonal du projet, et constitue une avancée majeure vers sa concrétisation.

Vous l'avez lu, on ne parle plus de contournement, mais de déplacement routier. Un contournement peut être envisagé pour un trafic de plusieurs dizaines de milliers de véhicules et pour de grosses agglomérations et non pour contourner un village de 500 habitants traversé par 5'000 véhicules.

La route actuelle deviendrait un chemin communal. Sa chaussée serait réduite pour n'être mis à disposition que des riverains, des agriculteurs et des cyclistes, ceci diminuerait la prise de SDA, seules quelque 6'000 m² de surfaces d'assolement seraient nécessaires pour couvrir les besoins de la construction de la nouvelle route cantonale hors de la localité.

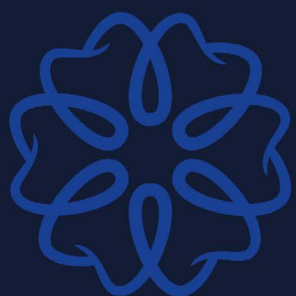
C'est donc par le biais du cyclisme qu'on peut justifier d'un intérêt cantonal et ainsi espérer débloquer le projet de déplacement routier!

Aujourd'hui, la Municipalité est donc suspendue à la décision de la DGMR et de la DGTL, décision qui ne devrait pas tarder à tomber, mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'information n'a pas encore été remise aux communes.

À la suite de la présentation, de nombreuses questions ont été posées auxquelles la Municipalité a répondu. Toutes liées à la sécurisation et au bien-être des habitants. Les intervenants demandent à la Municipalité de poursuivre leur travail et tout entreprendre pour le bien du village.

Le mot de la fin est revenu à notre Syndic: «Vous l'avez compris, Chers habitants de Bioley, nous ne pouvons gagner, ce que nous souhaitons tous, que grâce à la stratégie vélo. Si nous y parvenons, n'oubliez pas, le jour où vous verrez passer un cycliste dans le village, de l'arrêter et de lui faire un gros bec sur le front!»

Pierre Matthey et Cyril Letra



CAD

Le Cabinet d'Art Dentaire

NOUVEAU À ASSENS

Ouverture d'un cabinet dentaire

Route d'Echallens 7 - 021 881 29 25 - 021 881 39 77

Spécialisés dans l'esthétique du sourire, nous vous proposons également tous types de soins dentaires, aligneurs, implants, couronnes, blanchiment, etc.

Ouvert jusqu'à 19:30 du mardi au vendredi ainsi que certains samedis matins.

Pour vos soins d'hygiène dentaire, nous faisons confiance à nos voisines hygiénistes du cabinet d'Hygiène dentaire et Esthétique d'Assens situé à la route d'Echallens 5 (au dessus de Denner).



Madame Elsbeth Rubattel, une citoyenne d'Assens engagée au service des habitants de la région

Créé en 1986 par le Rotary Club Echallens-Gros-de-Vaud, répondant ainsi à une véritable attente chez les personnes concernées, le **Service de transports accompagnés**, basé à Echallens, s'est développé, année après année, de manière importante. L'idée de départ, tout à fait novatrice à l'époque, était d'offrir, pour un coût modique, une solution favorisant les déplacements des personnes à mobilité réduite devant recevoir des soins décentralisés. Jusqu'à cette date, ce type de prestation était principalement à la charge des familles ou d'entreprises commerciales. Il a fallu 2 années de réflexion, de persuasion et de ténacité pour que les choses arrivent à se concrétiser, par l'achat d'un premier bus adapté.

Tout dernièrement, ce service a connu une transformation en association, toujours à but non lucratif et sous l'égide du Rotary Club. Il regroupe aujourd'hui une trentaine de chauffeurs bénévoles, hommes et femmes, pour qui l'aide à son prochain n'est pas une notion abstraite mais bien un véritable engagement, valorisant et gratifiant.

Elsbeth, quels ont été tes débuts dans le service mis en place par le Rotary Club ?

J'ai tout d'abord commencé comme conductrice, en 2002. Puis, la personne qui assurait l'organisation et la coordination des transports a souhaité passer la main et j'ai repris son poste en 2005. Cela a représenté pour moi un vrai défi, d'autant que j'ai été chargée d'informatiser les différents moyens utilisés jusqu'alors, comme les cartothèques et les carnets de facturation. Après quelques années, j'ai pu bénéficier de l'appui de Madame Sylviane Martin, qui m'a épaulée sans relâche, ce dont je lui suis très reconnaissante.

En quoi consiste le service dont tu as assuré, jusqu'à très récemment, toute l'administration et la coordination des transports de personnes à mobilité réduite ?

Comme son nom l'indique, il s'agit d'offrir, moyennant un coût raisonnable, la possibilité à toute personne qui nous sollicite d'être prise en charge à son domicile afin de faire un aller-retour jusqu'à sa destination, généralement chez un prestataire de soins. Ce transport se fait soit avec la voiture privée du chauffeur bénévole, soit au moyen de notre « bus », adapté aux personnes en fauteuil roulant. Le prix à payer est calculé en fonction de la distance parcourue.



Depuis septembre 2008, il est fixé à un franc cinquante au kilomètre avec un minimum de quinze francs par trajet de moins de 10 kilomètres, montant remboursé en partie par les caisses-maladie ou entièrement par les assurances-accidents. Toute personne qui nous sollicite fait l'objet d'un bref questionnaire qui nous permet d'établir un descriptif actualisé. Le chauffeur concerné par le transport à effectuer connaît ainsi d'éventuels besoins spécifiques ou particularités, par exemple que la personne se déplace avec des béquilles ou que l'accès d'un véhicule à proximité du domicile est peu aisé, lui permettant une adaptation individuelle de la prise en charge du bénéficiaire.

Y a-t-il des critères particuliers pour bénéficier du service de transport accompagné ?

Non, dans toute la mesure du possible, nous donnons suite à chaque demande que nous recevons. Il n'y a pas de limite d'âge et pas de prescription concernant l'état de santé. Ainsi, nous pouvons répondre positivement aussi bien à une jeune femme qui s'est cassé la jambe et



ne peut pas compter sur un proche pour se rendre à un rendez-vous médical, comme à un homme âgé qui a des problèmes de mobilité et qui ne peut se déplacer seul chez son médecin. Certaines personnes font appel à nos services de manière très régulière. Pour d'autres, les requêtes sont plus ponctuelles.

Parle-nous des chauffeurs bénévoles, sans qui l'association ne pourrait fonctionner.

Ils nous sont effectivement indispensables et nous leur sommes très reconnaissants de s'engager pour une bonne cause, ce qui n'est pas si évident aujourd'hui. Les chauffeurs offrent leur temps au bénéficiaire et reçoivent un dédommagement qui couvre l'essentiel de leurs frais de véhicule. Hommes et femmes, ils doivent faire preuve d'une certaine disponibilité, d'un vrai sens du contact et de l'écoute, ainsi que d'une grande rigueur dans l'accomplissement de leur tâche. En contrepartie, citons la reconnaissance de la part des personnes transportées, les contacts humains souvent gratifiants et la grande satisfaction de se mettre au service de leur prochain. De notre côté, nous sommes attentifs à les remercier de manière concrète, au travers de moments de convivialité tout au long de l'année, permettant les échanges et les discussions. Je relève aussi que nous sommes assurés par l'association «Bénévolat-Vaud», reconnue d'utilité publique, qui propose des formations et fournit des macarons d'accès facilité et de parking.

Conducteur-trice bénévole... Peut-être une occupation pour vous !

Vous aimeriez vous sentir utile et aider le prochain ?

Vous aimez le contact avec autrui et avez :

- du temps libre
- le permis de conduire et une voiture

Nous avons besoin de vous !

Pour tout renseignement, appelez le 021 881 41 41 ou 079 580 43 16 ou envoyez-nous un mail à info@sta-echallens.ch

Comment s'organise un transport de personnes ?

Chaque chauffeur nous transmet ses disponibilités et nous établissons une liste journalière de référence. La coordinatrice assure l'organisation des transports à effectuer et contacte les chauffeurs en fonction de la demande. Le véhicule est choisi en fonction de la personne à transporter, soit le «bus» adapté (c'est notre cinquième depuis 1986), soit la voiture privée du chauffeur.

As-tu quelques chiffres à donner sur l'activité du service de transport accompagné ?

Nos chauffeurs bénévoles parcourent au total plus de 100'000 kilomètres par année. La moyenne de chaque déplacement se situe autour de 25-28 kilomètres (trajet aller-retour). Si nous restons très majoritairement dans la région, il nous arrive d'aller au-delà de Lausanne ou d'Yverdon-les-Bains. À l'inverse, le trajet ne représente quelquefois que quelques centaines de mètres.

En 2023, nous avons organisé 3622 transports, qui ont bénéficiés à plus de 200 personnes. Nos activités, suspendues de fin mars à mi-juin 2020 pour cause de pandémie Covid, avaient évidemment fortement baissé cette année-là, mais sont actuellement en constante augmentation. Nous assurons aujourd'hui une moyenne de 60 à 80 transports par semaine.

Et pour l'avenir ?

En ce qui me concerne, l'été 2024 est l'occasion pour moi de passer la main et de confier les rênes de la gestion du service et de la coordination des transports à Mesdames Jessica Burri d'Etagnières et Sylviane Martin, de Poliez-Pittet. Après cette période de transition, soit dès le mois de septembre, je reprendrai mon activité initiale de conductrice.

Pour le service de transports accompagnés, il s'agira de continuer à assurer les prestations, dont le nombre va très probablement encore augmenter. Le défi pour la jeune et prometteuse responsable du groupe est donc de pérenniser le service, d'assurer les prestations et, au besoin, d'adapter l'organisation selon l'évolution de la société et des besoins. Il faut aussi songer à la relève des chauffeurs et motiver de jeunes retraités, hommes ou femmes, à nous rejoindre.

Enfin, je rappelle que le service est atteignable au 021 881 41 41 ou 079 580 43 16, de 9 à 12 heures ou via l'adresse mail info@sta-echallens.ch.

Un grand merci à Elsbeth Rubattel pour le temps consacré à répondre aux questions du MABazine. Nous espérons que ces quelques lignes susciteront des vocations de chauffeur au bénéfice des personnes à mobilité réduite.

Texte : Olivier Rochat

Photos : Rotary Club Echallens GdV



Une passion pour le Jazz : la précieuse collection de Mady-Josée Braillard

À Assens, Mady-Josée Braillard préserve avec soin une impressionnante collection de disques et d'enregistrements de jazz. Ses étagères abritent des albums vinyles de 30 et 25 cm, des boîtes d'archives pour les 78 et 45 tours et des CD, tous méticuleusement numérotés et répertoriés dans des cartothèques et des classeurs. Elle peut les retrouver par le nom des musiciens, qu'ils soient solistes ou accompagnants, par le titre du morceau, par année et par époque.

Cette passion a vu le jour il y a plus de 60 ans grâce à un groupe de collégiens et d'apprentis férus de jazz improvisé, qui se réunissaient pour écouter, échanger et discuter des derniers morceaux. Ils bénéficiaient d'un espace à Gorgier dans la maison du grand-père de Claude Braillard, mari de Mady-Josée. Le Jazz-club de la Béroche offrait à ses membres un cadre stimulant où ils investissaient leur argent de poche et leur salaire d'apprenti pour enrichir leurs collections.

À cette époque, Claude débutait son apprentissage de mécanicien-conducteur de locomotives à Lausanne, tandis que Mady-Josée travaillait comme maquettiste pour les projets d'architectes. Malgré leurs obligations professionnelles, ils n'ont jamais négligé leur passion pour le jazz et leur engagement au Jazz-Club de Lausanne, fondé en 1959. Ce club continue de réunir ses membres tous les quinze jours pour des présentations musicales et des moments conviviaux autour d'un repas.

Leurs préférences portent sur les débuts du jazz jusqu'aux années 1970, pour des groupes où l'improvisation et les idées musicales de chacun sont reprises, enrichies et variées à tour de rôle par les autres membres du groupe. Cependant, ils apprécient également les Big Bands comme ceux de Duke Ellington et Count Basie.





Le couple Braillard s'est peu à peu équipé de stations de bande Revox pour enregistrer des émissions de radio et les échanger avec leurs amis, ainsi que de colonnes haut de gamme Cabasse pour leur studio à Assens. Leur collection fait l'objet d'un travail rigoureux de transcription des disques vinyles sur CD, un moyen privilégié pour les échanges entre les membres.

Leur activité commune, la tenue de présentations privées, des conférences publiques, comme la soirée « À la découverte du Jazz » du 13 novembre 1998 à la Salle du Battoir à Assens,

et des présentations au Jazz Club, ont renforcé leur lien. Après quatre ans de maladie, Claude Braillard est décédé en septembre 2019.

Cette collection unique, enrichie de connaissances provenant d'encyclopédies et de catalogues américains, demeure un trésor pour les passionnés de jazz. Mady-Josée continue de la chérir et de la partager, perpétuant ainsi l'héritage musical de toute une vie.

Texte et photos : Luzius Auer



Eglise paritaire Saint-Germain à Assens : à la découverte d'un chantier d'exception

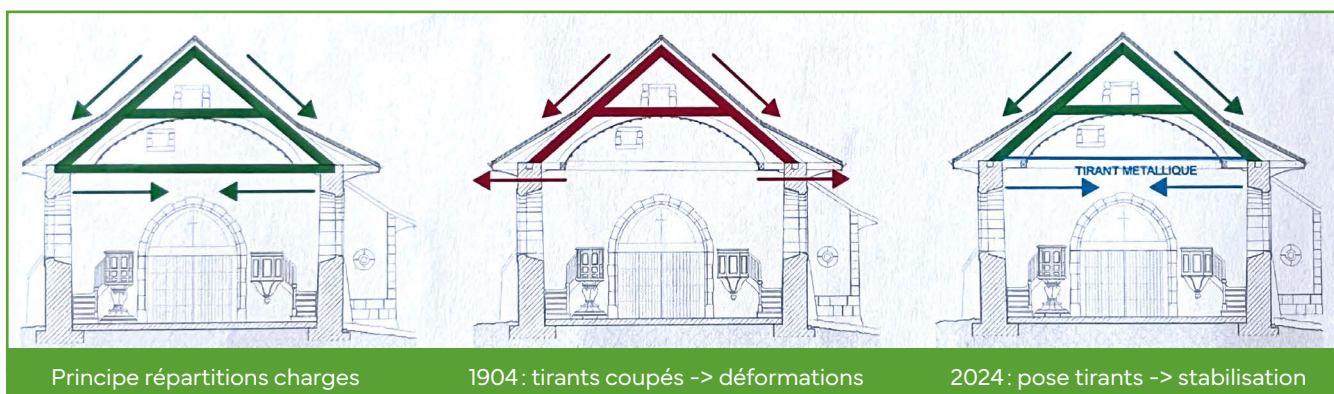
Ce n'est pas tous les jours qu'il est possible de voir, de l'intérieur, un chantier tel que celui actuellement en cours à l'ancienne église d'Assens.

Cette dernière, dont les premières pierres ont été posées fin XII^{ème}-début XIII^{ème} siècle et qui a vu dans ses murs le philosophe Jean-Jacques Rousseau, fait l'objet d'une campagne de restauration importante (voir l'article publié dans le MABazine de novembre 2023).

Les travaux ont démarré comme prévu en janvier 2024 et, les modifications principales étant déjà bien avancées, une visite du chantier, sur invitation, a été organisée conjointement par le cabinet d'architectes Graf et Rouault à Lausanne, et les communes d'Assens et d'Etagnières, propriétaires des lieux. Ainsi, plusieurs dizaines de personnes, impatientes de découvrir ce qui se cache sous les bâches de protection, se sont retrouvées aux abords de l'église le samedi 4 mai 2024.

S'adressant à un public particulièrement attentif, les architectes et responsables concernés par le chantier sont tout d'abord revenus sur la situation de départ et sur les différentes mesures prévues ou en cours de mises en œuvre, d'ampleur et d'importance inégales. Certaines d'entre-elles, les plus essentielles, avaient pour but de remédier à des problèmes structurels qui, sans intervention, auraient conduit à terme à de graves conséquences pour le bâtiment.

Le moteur principal de la campagne de restauration a été le mauvais état de la charpente de la nef. Lors de la création en 1904 du plafond cintré, les tirants ont été coupés pour des raisons esthétiques. Dès ce moment, la structure de la charpente ne lui permettait plus de reprendre les efforts horizontaux transversaux, ce qui avait conduit au fil des ans à des déformations importantes. Il était dès lors impératif de découvrir complètement le toit de la nef, de redresser la charpente et d'installer des tirants métalliques horizontaux, bien plus discrets que des poutres en bois, à l'intérieur de l'église (voir croquis ci-dessous).



Principe répartitions charges

1904: tirants coupés -> déformations

2024: pose tirants -> stabilisation





De nombreuses autres interventions sont prévues tout au long de l'année, sur l'ensemble de l'édifice, en particulier dans le clocher, dont le beffroi, soit le bâti qui porte les deux cloches, sera entièrement remplacé. Un article spécifique à ce sujet paraîtra dans le MABazine de novembre 2024.

En parcourant les différents secteurs du chantier, sous la supervision des responsables des travaux, les personnes présentes ont pu se rendre compte des défis auxquels ont été confrontés les architectes et les artisans chargés de la restauration. Particulièrement spectaculaires, du moins vues de près, les déformations visibles sur la charpente, maintenant entièrement redressée et consolidée, ont démontré la nécessité de l'intervention en cours.

Nul doute que, une fois les travaux terminés, l'église Saint-Germain aura retrouvé non seulement son lustre d'antan mais surtout des structures stables, renforcées et garantes dans le temps d'une solidité que les modifications effectuées au siècle précédent avaient mise à mal.

L'inauguration de l'église Saint-Germain restaurée est prévue le 13 décembre 2024 et le MABazine ne manquera pas d'y revenir dans le numéro de février 2025.

Texte : Olivier Rochat

Dessin : bureau d'architectes Graf et Rouault, Lausanne

Photos : Luzius Auer, Olivier Rochat



Poissonchat, l'émergence du rap lausannois

Si ce nom, ou plutôt ce pseudonyme, ne vibre pas encore dans vos oreilles, mettez-vous à la page car ce jeune artiste, que vous aurez peut-être l'occasion de croiser dans la région, est l'un des acteurs émergents de la scène du rap suisse. En pleine expansion chez nos voisins français, nous lui souhaitons le même succès chez nous aussi!

Nous retrouvons dans sa musique des textes personnels et profonds s'inspirant de sa vie, de son vécu et de son entourage. Vécu qu'il met sur papier afin de faire profiter son public d'un mélange mêlant mélancolie, haine et amour, le tout soutenu par des rythmes dynamiques, teintés d'agressivité. Nous avons eu la chance d'échanger et de lui poser quelques questions.

C'est au travers d'un besoin de s'exprimer et de mettre par écrit son ressenti ainsi que ses observations, que *Poissonchat* est arrivé dans la musique. Avec l'aide de son manager Flavien, qui a su le mettre en avant dans le milieu, il s'est attaché en moins d'un an une audience qui le suit dans les différents lieux où il se produit.

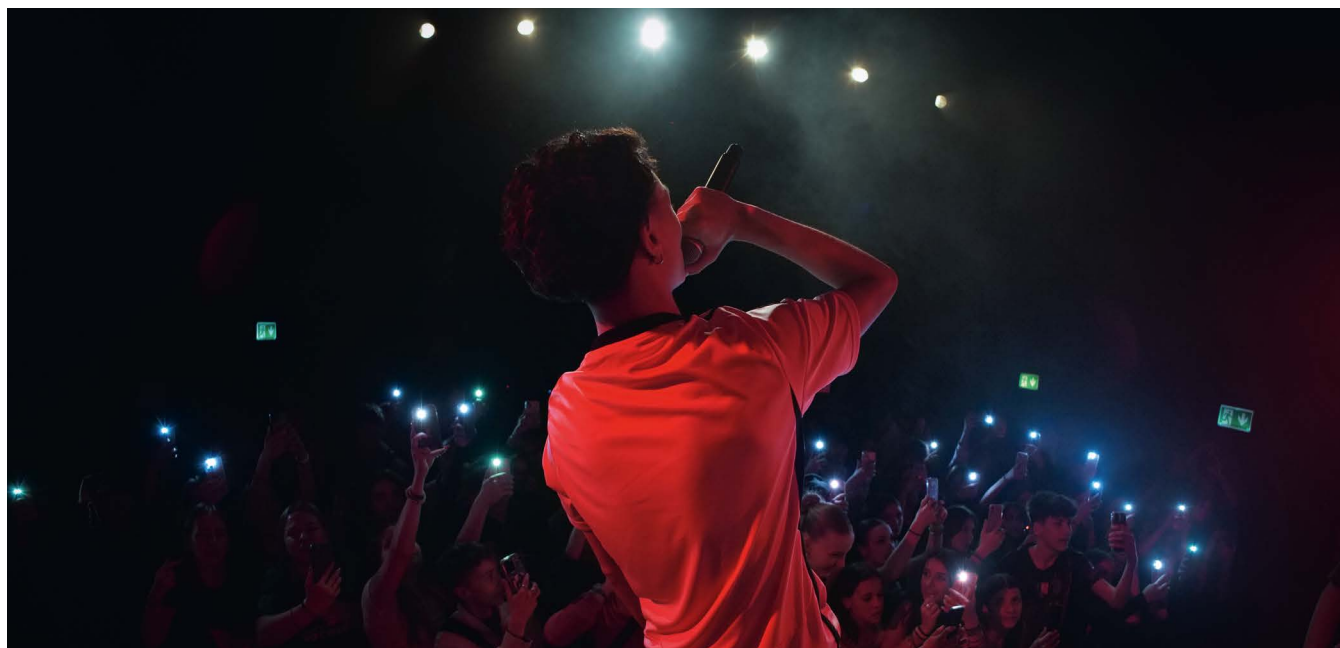
Vous l'avez peut-être apprécié cette année dans les festivals Unilive (Lausanne), FullyBouge (Fully) ou encore sur scène à Vevey, Genève ou même prochainement à Paris. On espère l'entendre et le voir tout bientôt dans la programmation de plus grands festivals comme les Ardentes (Liège) ou encore Paléo (Nyon).

Lorsqu'on parle inspiration, les premiers noms cités sont d'influence francophone avec notamment Bushi (un rappeur lyonnais) ou encore Luv Resval (rappeur du Nord). Du côté anglophone, XXX Tentacion fait partie de ses références. *Poissonchat* évoque avec sensibilité et maturité l'ensemble de ses créations, qu'il voit comme un aboutissement, comme une page qui se tourne. Il y met aussi beaucoup d'authenticité!

Je vous conseille donc de suivre l'évolution de ce nouvel artiste et vous suggère un morceau à écouter: *Tunnel de ma vie*!

Texte: Astrid Baumgartner

Photos: source *Poissonchat*



Fidurev FIDUCIAIRE
RÉVISION
CONSEIL

Route St-Germain 17 · 1042 Assens

T 021 886 31 20

info@fidurev.ch

www.fidurev.ch

Comité du MABazine

Olivier Rochat: responsable d'édition

Quentin Longchamp: répondant village
Malapalud, contacts sociétés locales

Luzius Auer: répondant village d'Assens

Astrid Baumgartner: contacts annonceurs
et sponsors

Cyril Letra: répondant village Bioley-Orjulaz

Tous les membres du comité sont également
rédactrice et rédacteurs.

Rédacteur invité: **Pierre de Mestral**

Contact: mabazine@assens.ch

Prochaine parution: novembre 2024

Impressum

MABazine, périodique d'informations locales
d'Assens - Bioley-Orjulaz - Malapalud

Edition août 2024

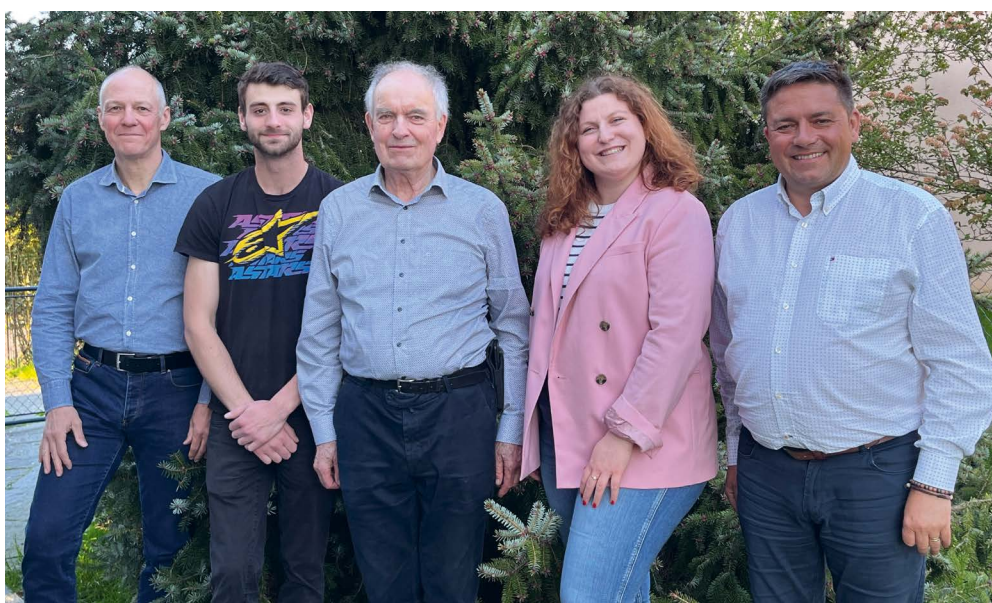
Tirage total 880 ex.

Maquette/impression Imprimoffset Bordin SA

Afin de compléter notre équipe, nous sommes toujours à la recherche de rédactrices et rédacteurs « invités », domiciliés dans la commune.

Ils-elles doivent être aptes à fournir ponctuellement et selon disponibilités
propres à chacun-e, un ou plusieurs articles par année,
les sujets étant choisis d'un commun accord.

N'hésitez pas à nous contacter (voir adresse mail ci-dessus), sans engagement.



Dernière page: le rappeur *Poissonchat* sur scène

AVOCATS
-&
CONSEILS

17, route Saint-Germain
Case postale 8
CH-1042 Assens
T +41 21 882 25 21
glo@avocatsconseils.ch
www.avocatsconseils.ch



imprimoffset
bordin sa



L'imprimeur
du Gros-de-Vaud
et d'ailleurs !

Ch. du Carcasson 1
1042 Assens
021 881 45 40
bordin@bluewin.ch
www.bordin-sa.ch